
**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 5 NOVEMBRE 2013**

Sur convocation légitime de Mademoiselle Audrey LEONARD, présidente de CEMP6, les étudiants en médecine de la Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie se sont réunis en date du 5 novembre 2013, à 18h00, dans le Grand Amphithéâtre de la Faculté de Médecine Saint-Antoine, pour l'Assemblée Générale Ordinaire de Renouvellement de Bureau de CEMP6.

En l'absence de Mademoiselle LEONARD qui est excusée, Monsieur Gary BORREL, ancien président de CEMP6, préside la séance. Mademoiselle Marie QUILLEY est nommée secrétaire de séance.

Le nombre total d'adhérents présents et représentés est de 138, le quorum est donc atteint. Monsieur Gary BORREL déclare alors que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La séance est ouverte à 18h10 et l'ordre du jour est présenté : intervention de présentation des iECN et de SIDES, vote des statuts et du règlement intérieur, présentation des bilans d'activité du bureau, choix des sweats de faculté, démission du bureau, élection du nouveau bureau.

Intervention de présentation des iECN et de SIDES

Mademoiselle Noémi ARDITI, Vice-Présidente en charge des Etudes Médicale et de la Représentation Etudiante, présente aux étudiants les futurs iECN (Epreuves Nationales Classantes informatisées) et la plateforme nationale SIDES. Le professeur Jacky NIZARD, référent SIDES de Paris VI, vient compléter cette présentation et répondre aux questions des étudiants.

Vote des statuts et du règlement intérieur

Par vote à main levée, l'assemblée générale adopte à l'unanimité les modifications des statuts et du règlement intérieur de CEMP6, telles qu'elles lui ont été présentées par mail avant la séance.

Présentation des bilans d'activité du bureau

Le bureau présente aux adhérents son bilan d'activité depuis la dernière assemblée générale du 27 février 2013.

Choix des sweats de faculté

Le président de séance consulte les étudiants sur leurs préférences concernant le sweat de faculté qui sera vendu durant l'année universitaire 2013/2014 : logo brodé ou sérigraphié, présence ou absence de fermeture éclair. Après vote à main levée, il est décidé que le logo du sweat sera brodé (67 voix sur 70) et qu'il ne comportera pas de fermeture éclair (40 voix sur 70). Le sweat reste donc identique à celui de l'année 2012/2013.

Démission du bureau

La démission du bureau de CEMP6 est adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Election du nouveau bureau

Puis vient la présentation des candidats au nouveau bureau de l'association, et le vote à bulletin secret. Mademoiselle Agathe LISSAJOUX et Monsieur Loris AZOYAN sont désignés comme assesseurs. Sont donc déclarés élus au bureau restreint de CEMP6, sur 138 votants présents et représentés :

- Monsieur Guilhem TRAVERS, au poste de président (127 voix sur 138).
- Mademoiselle Carole-Anne JULIEN, au poste de secrétaire générale (133 voix sur 138).
- Mademoiselle Camille BRANDOLIN, au poste de trésorière (138 voix sur 138).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30. De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal, établi pour servir et faire valoir ce que de droit.

Guilhem TRAVERS (Président)

Carole-Anne JULIEN (Secrétaire Générale)

Camille BRANDOLIN (Trésorière)